



# RAPPORT D'ACTIVITE

## Janvier 2009 - décembre 2009

---

## Table des matières

Vie de la fédération

Promotion de la Recherche / Prix européen Micheline Galabert

Activités dans le cadre de l'Union Européenne

Activités dans le cadre du Partenariat Euro-méditerranéen

Activités dans le cadre du Conseil de l'Europe

Activités dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies

Activités diverses

## 1. VIE DE LA FÉDÉRATION

---

**1.1 - L'Assemblée générale ordinaire (AG) de l'AFEM pour l'exercice 2008 s'est tenue le 1<sup>er</sup> juillet 2009, à Paris. L'AG a rendu hommage à l'œuvre de Sylvie ULRICH, Présidente sortante de l'AFEM, chevalier de la légion d'honneur, désignée à l'unanimité comme Présidente d'honneur de l'AFEM. Le rapport d'activité, les comptes de résultats et bilans de l'année 2008, ainsi que le rapport d'orientation et le budget prévisionnel pour l'année 2009 ont été approuvés à l'unanimité. L'AG était précédée d'une réunion du Conseil d'Administration le 1<sup>er</sup> juillet 2009.**

**1.2 - L'AG a procédé au lancement officiel le 1<sup>er</sup> juillet 2009 du «Prix européen d'excellence scientifique de l'AFEM en hommage à la mémoire et à l'œuvre de Micheline GALABERT-AUGÉ», fondatrice, première Présidente et Présidente d'Honneur de l'AFEM, visant la valorisation de la recherche dans le domaine de la protection des droits fondamentaux de dimension européenne, dont l'égalité des genres. L'Assemblée a validé le projet de communication sur le Prix au niveau européen et national présenté par Sophie DIMITROULIAS en charge de la Direction du Prix et a constitué le Comité de pilotage du Prix composé des membres du CA.**

**L'AG a ouvert le premier Concours pour l'attribution du Prix, organisé avec le soutien financier du Service des droits des femmes et le soutien administratif du Centre de Droit européen de l'UNIVERSITÉ DE PARIS II PANTHÉON-ASSAS sous la Présidence de Madame le Professeur Jacqueline DUTHEIL DE LA ROCHÈRE.**

**L'AG a validé le projet de réactualisation du site multilingue de l'AFEM, reconstruit et modernisé, et décidé de la traduction en espagnol et impression du dépliant multilingue de présentation de l'AFEM.**

**1.3 - La répartition des tâches, délégations et missions de représentation qui incombent aux membres du CA telle que définie par la précédente AG de juin 2008 a été reconduite par l'AG. Les tâches fonctionnelles d'administration, de communication interne et externe et de représentation de la fédération, ainsi que celles de réactualisation du site internet, de réalisation du dépliant de présentation, et du comité de rédaction de la Gazette, ont été assurées grâce au travail bénévole des membres du CA, avec la contribution des associations membres et des jeunes membres de l'AFEM.**

**1.4 - Le Conseil d'administration de l'AFEM s'est réuni en formation restreinte le 10 juillet et en session plénière le 29 novembre 2009. Il a fait le bilan de l'avancement des activités 2009, notamment : le rapport d'étape de la campagne d'information pour la promotion du Prix Micheline**

GALABERT par la Direction et le Comité de pilotage; le bilan des différents événements (séminaires nationaux, visites d'études, et conférences de presses) organisées par les Coordinations nationales de l'AFEM (au Portugal, en France et en Italie), et des missions de représentation de l'AFEM ; de la traduction et du dépliant de présentation et du site de l'AFEM. Le CA a aussi examiné l'organisation du secrétariat administratif de l'AFEM et a préparé l'AG du 24 janvier 2010.

Le CA a tenu une réunion préparatoire du Séminaire européen « *L'égalité des genres dans le cadre de la nouvelle législature européenne. Enjeux d'avenir, regards croisés* », organisé le lendemain 30 novembre à Paris, en partenariat avec le Bureau d'information du Parlement européen pour la France, avec la participation des représentant(e)s du Parlement européen, du Conseil de l'Europe, du Service de des droits des femmes l'Egalité et des associations membres de l'AFEM venues de France, Espagne, Grèce, Italie, et Portugal). Le CA a décidé de la publication des Actes du Séminaire européen (v. ci-après).

**1.5 - Durant l'année 2009, l'AFEM a œuvré effectivement par son activité pour la sauvegarde, le renforcement et l'application effective de l'acquis européen en matière de libertés et droits fondamentaux, y compris les droits sociaux et en particulier de l'égalité des genres en tout domaine. Elle a œuvré pour le renforcement du partenariat plus large de la société civile euro-méditerranéenne sur la base de ces mêmes valeurs et principes, conformément à ses objectifs statutaires.**

A cette fin l'AFEM a poursuivi un dialogue permanent avec les institutions de l'Union européennes et du Conseil de l'Europe, les autorités publiques nationales des pays dans lesquels elle est implantée et les organisations de la société civile. Dans le cadre de ces objectifs, l'AFEM a développé notamment :

- a) des activités d'interpellation et d'intervention sur les grands thèmes d'actualité nationale, européenne et internationale, ainsi que des activités de proposition relatives aux travaux de rédaction ou de modification d'instruments législatifs communautaires et nationaux ;
- b) des activités de recherche scientifique (juridique et sociologique) et de diffusion de la recherche ;
- c) des campagnes transnationales et nationales d'information et de sensibilisation à l'acquis européen et en matière de droits fondamentaux, auprès des citoyen-ne-s, des partenaires sociaux et des décideurs politiques.

**1.6 - Les deux axes prioritaires des activités de l'AFEM en 2009 se résument ainsi:**

a) Information et sensibilisation des citoyen-ne-s, interpellation des instances politiques au niveau de l'UE et de ses Etats membres au sujet : de la **promotion de l'égalité participation des femmes dans la prise de décision en vue des élections européennes (2009), du nouveau Traité de Lisbonne, de la nouvelle Agence des droits fondamentaux de l'UE, de la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale, de la lutte contre les violences faites aux femmes** ; réalisation et diffusion de travaux de recherche portant sur ces enjeux majeurs de l'actualité européenne et internationale pour les droits des femmes.

b) Information et sensibilisation **des femmes issues de l'immigration quant à leurs droits fondamentaux dans les pays de l'UE, soutien à leurs associations, réalisation et diffusion de travaux de recherche et campagnes d'interpellation des pouvoirs publics au sujet de la garantie et promotion des droits des femmes migrantes, de l'égalité des genres et lutte contre les discriminations multiples dans le Partenariat Euromed.**

**1.7 - L'AFEM a poursuivi avec le soutien du Gouvernement français/Service des Droits des Femmes et de l'Egalité, la diffusion des travaux de recherche et de proposition ainsi que ses analyses d'actualité auprès de son réseau et de l'opinion publique.** A cet effet elle a réalisé les actions suivantes:

- a) la **reconstruction et actualisation régulière de son site multilingue modernisé** ;
- c) la **diffusion de ses ouvrages et autres publications en 2009** (v. in [www.afem-europa.org](http://www.afem-europa.org));
- d) la **publication d'un numéro spécial de sa Gazette portant sur l'égalité représentation des femmes et des hommes dans la prise de décision**, sous la direction des membres du CA ;
- b) la **nouvelle édition de son dépliant multilingue de présentation** diffusé sur format papier.

**1.8 - Le siège social et administratif de l'AFEM** sont transférés depuis la fin de l'année 2007 dans les locaux de l'UFCS (association membre de l'AFEM) : au 6 rue Béranger, 75003 Paris. L'AFEM a bénéficié des services salariés : de Dominique SELLIER (secrétariat), Stéphanie DEVAUX (comptabilité), Cyril MARSAUD (chargé de mission en communication et organisation d'événements).

## **2. PROMOTION DE LA RECHERCHE / PRIX EUROPEEN D'EXCELLENCE SCIENTIFIQUE MICHELINE GALABERT**

---

**2.1 - Depuis le 1er juillet au 31 décembre 2009, l'AFEM a organisé le premier concours pour l'attribution du Prix européen d'excellence scientifique Micheline GALABERT, avec le soutien financier du Service des Droits des Femmes et de l'Égalité et le soutien administratif du Centre de Droit européen de l'Université de Paris II Panthéon – Assas.**

Le Prix de l'AFEM institué en 2008 à la mémoire de sa fondatrice et Présidente d'honneur, vise à promouvoir les travaux de recherche au niveau doctoral ou équivalent de jeunes universitaires, portant sur les droits fondamentaux de dimension européenne, et notamment sur l'égalité entre femmes et hommes. A cet effet, il sera décerné tous les deux ans à une thèse ou monographie dans ce domaine, rédigée ou traduite en langue française, dans une université française ou d'un autre pays européen ou de la région euro-méditerranéenne, qui sera publiée aux Editions de l'AFEM et largement diffusée.

**2.2 - L'AFEM a constitué le Comité scientifique du Prix présidé par la Professeure Jacqueline DUTHEIL DE LA ROCHERE et le Comité d'Honneur présidé par Madame Catherine LALUMIERE avec la participation de personnalités des institutions publiques, OING et universités des pays susmentionnés.**

**2.3 - L'AFEM a conduit une campagne de communication pour la diffusion de l'information sur le Prix au niveau européen et national, sous la responsabilité de Sophie DIMITROULIAS, Vice-présidente grecque de l'AFEM en charge de la Direction générale du Prix, et du Comité de pilotage du Prix réuni 4 fois, étant présidé par Sylvie ULRICH Présidente d'honneur et Teresa BOCCIA, Présidente de l'AFEM, et composé des membres du Conseil d'administration de l'AFEM en charge de ses Coordinations nationales: Mesdames Catherine BIRABEN, Monique BOUAZIZ, Esther FOUCHIER, Gisella DE SIMONE, Covadonga NAREDO CAMBLOR, Nelly JAZRA, Ana Sofia FERNANDES; et ce en partenariat avec les membres du Comité d'honneur du Prix et les membres du Comité scientifique, notamment : Mesdames Annita GARIBALDI, Dominique MEDA, et Sophia SPILIOPOULOS, et avec l'assistance de Monsieur Cyril MARSAUD, chargé de communication de l'AFEM.**

**Les documents officiels et communiqués sur le Prix ont été diffusés par voie postale et électronique, et ont été publiés sur le site de l'AFEM et par un grand nombre d'Universités, centres de recherche partenaires, revues, librairies spécialisées ainsi que d'OING dont l'AFEM est membre ou partenaire, en France comme au niveau international et européen.**

**Ils ont également été diffusés à l'occasion des séminaires de l'AFEM et événements ci-après.**

**2.4 - L'AFEM a lancé du 31 décembre 2009 au 30 mars 2010 la procédure de sélection scientifique pour l'attribution du Prix, conduite sous la responsabilité du Comité scientifique avec le soutien administratif du Centre de Droit européen de l'Université de Paris II Panthéon-Assas.**

**2.5 - L'AFEM a programmée la cérémonie d'attribution du Prix qui aura lieu sous réserve d'aboutissement de la procédure de sélection scientifique en 2010, à l'occasion d'une Conférence européenne sur le thème des « Droits sociaux et égalité des genres dans l'Union européenne : actualité des traités de la législation et de la jurisprudence », sous la responsabilité scientifique du Professeur Jacqueline DUTHEIL DE LA ROCHERE.**

**2.6 L'AFEM a publié en 2009 aux Editions juridiques Sakkoulas un ouvrage composé des interventions au colloque sur le thème «Égalité des genres et combat contre le harcèlement sexuel: les politiques de l'Union européenne» qui a clôturé une série de séminaires organisés à Athènes en 2008 par la Ligue Hellénique pour les Droits des Femmes (membre de l'AFEM) avec la participation de représentant(e)s de la Commission européenne, de l'AFEM et d'autres OING européennes actives dans ce domaine. Cette publication, sera largement diffusée en France et dans les pays de l'Europe méridionale et de la région euro-méditerranéenne.**

**2.7 - L'AFEM a poursuivi par ailleurs au niveau européen et national, la diffusion des résultats des travaux de recherche achevés, et ses campagnes d'information et de sensibilisation y relatives, notamment sur les thèmes de : la participation équilibrée des femmes et des hommes à la prise de décision, la lutte contre les discriminations multiples c) la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale pour les femmes et les hommes: droit et pratiques.**

### 3. ACTIVITÉS DANS LE CADRE DE L'UNION EUROPÉENNE

---

Durant l'année 2009, l'AFEM a eu un rôle à la pointe des mobilisations relatives à l'actualité européenne, notamment dans le cadre: a) des travaux de l'Agence des droits fondamentaux de l'UE, b) de la préparation de l'Année européenne contre la pauvreté et l'exclusion sociale, et c) de la campagne européenne sur l'égalité participation des femmes et des hommes à la prise de décision, à la veille des élections européennes de juin 2009. Ces sujets ont fait l'objet de positions officielles largement diffusées au niveau européen et national. L'AFEM a également apporté sa contribution à nombre d'événements organisés à l'initiative des institutions européennes et des organisations de la société civile dont elle est membre ou partenaire.

#### 3.1. - CONTRIBUTION DANS LE CADRE DE L'AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UE

L'AFEM, très active dans le domaine des droits fondamentaux a suivi de près l'établissement de l'Agence des droits fondamentaux de l'UE (créée le 15 février 2007 par le Règlement (CE) No 168/2007 du Conseil de l'UE) et a présenté des propositions circonstanciées y relatives dans le cadre d'une campagne européenne initiée depuis 2006 et poursuivie depuis, v. notamment:

- «*Première contribution de l'AFEM sur l'établissement de l'Agence des Droits fondamentaux de l'UE*», du 30 avril 2006;
- «*Contribution de l'AFEM sur le Programme pluriannuel de l'Agence*», du 18 octobre 2007.
- «*Contribution à la 1ère Réunion de la Plate-forme des droits fondamentaux, en date du 7-8 octobre 2008*»;

Depuis octobre 2008, l'AFEM est membre de la Plateforme des ONG instituée par l'Agence des Droits fondamentaux de l'UE. Sa déléguée titulaire est Panayota PETROGLOU, avocate au Conseil d'État et à la Cour de Cassation helléniques.

En 2009, fondée sur ses contributions précédentes, l'AFEM a présenté et largement diffusé à l'échelle européenne sa :

- «*Contribution à la 2<sup>ème</sup> Réunion de la Plate-forme des droits fondamentaux, en date du 5-6 mai 2009*»;

L'AFEM a participé à la Deuxième réunion de la Plate-forme des droits fondamentaux, les 5 et 6 mai 2009, à Vienne, au siège de l'Agence des Droits fondamentaux de l'UE. Elle a contribué à la consultation de la Plateforme sur le programme de travail 2011 de l'Agence et participé à l'élection du comité consultatif de la Plateforme auprès de l'Agence. L'AFEM y a été représentée par Elli VARCHALAMA, membre de la Ligue Hellénique pour les droits des femmes, membre de la Confédération grecque des syndicats, qui a présenté sa contribution précitée dans le cadre des groupes de travail et de la session plénière. Sophie DIMITROULIAS, vice-présidente de l'AFEM y a participé en sa qualité de membre du Bureau représentant la Conférence des OING du Conseil de l'Europe.

#### 3.2 - CONTRIBUTION A LA VEILLE DU LANCEMENT DE L'ANNÉE EUROPÉENNE CONTRE LA PAUVRETE ET L'EXCLUSION SOCIALE (2010)

L'AFEM a participé à la Conférence européenne «*Poverty between reality and perceptions the communication challenge*», organisée par la Commission européenne, le 29 octobre 2009, à Bruxelles en présence de 500 journalistes européens. L'AFEM y était représentée par Sophie DIMITROULIAS qui est intervenue à la première session de la Conférence et à la Conférence de presse donnée par le Commissaire SPIDLA, où elle a souligné la féminisation massive de la pauvreté et la présence majoritaire des femmes dans toutes les catégories à risques, ainsi que la nécessité impérieuse d'intégrer la dimension transversale du genre dans le cadre de toutes les actions de l'Année européenne contre la pauvreté.

L'AFEM participe à la campagne européennes de plaidoyer «*2010 building a Europe for all : end poverty.eu campagne*», en sa qualité de membre de la Plateforme sociale et de la coalition des OING constituée en 2009 à cet effet.

### 3.3 - CONTRIBUTION À LA CAMPAGNE EUROPÉENNE SUR LA PARTICIPATION ÉQUILBRÉE DES FEMMES ET DES HOMMES À LA PRISE DE DÉCISION A LA VEILLE DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

A l'approche des élections européennes, l'AFEM a poursuivi sa campagne d'information et sensibilisation à la nécessité d'obtenir l'égalité de participation des femmes et des hommes à la prise de décision à tous les niveaux de l'Union, lancée dès 2008. Elle a largement diffusé des propositions concrètes à ce sujet résumées par sa :

- *Contribution sur la Participation équilibrée des femmes et des hommes à la prise de décision : deux propositions pour sa réalisation effective* », parue dans la Gazette.

Ce thème a fait l'objet d'un séminaire national et d'un séminaire européen organisés par l'AFEM (v. ci-après), ainsi que d'un numéro spécial de sa Gazette, complétant les travaux de recherche et articles précédemment publiés sur le même thème (v. Numéros 2008 de la Gazette).

L'AFEM a soutenu par ailleurs les initiatives des institutions européennes et de la société civile, notamment :

- Elle a cosigné et diffusé la pétition « *Respectez la parité dans les institutions communautaires* » lancée à l'initiative des parlementaires européennes et de la vice-présidente de la Commission, Margot Wallström, pour demander le respect de la parité au sein de la Commission et pour les hauts postes à responsabilité prévus par le traité de Lisbonne et relayée en France (Pétition publiée in *Le Monde* du 2 novembre).
- Elle a participé au Séminaire « *L'Europe au Féminin : pour une vraie parité* », organisé par la Fondation Robert Schuman au Parlement européen, à la veille de la désignation du Président du Conseil européen et du Représentant de l'UE aux Affaires extérieures, le 19 novembre 2009, dans le cadre de la mobilisation des organisations de femmes pour appuyer les candidates à ces deux postes, en présence des députées européennes les plus jeunes et de Mme FRIEBERGA, candidate à la Présidence du Conseil.

L'AFEM a par ailleurs suivi l'actualité législative européenne concernant l'égalité des genres, notamment trois propositions législatives en cours qui ont fait l'objet d'analyse lors de son séminaire européen : la modification de la directive 92/85/CEE (droit au congé de maternité), à la situation des travailleurs/euses indépendants et les conjoints/partenaires aidants (COM 2008 601/3), et à l'interdiction de toute discrimination fondée sur la religion ou les convictions, le handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle, dans les médias, l'éducation, la protection sociale et concernant l'accès aux biens et services.

### 3.3 - SEMINAIRES ORGANISES PAR L'AFEM

- L'AFEM a co-organisé en sa qualité de membre fondateur du Réseau Euromed France, le Séminaire National « *Politiques européennes en région Euro-méditerranéenne : Défis actuels et enjeux d'avenir* », organisé par le Réseau Euromed France (R.E.F), en partenariat avec le Comité pour les Partenariats avec l'Europe Continentale (PECO), avec le soutien du Ministère français des Affaires Etrangères et Européennes, le 12 mai 2009, à Paris, au Bureau de la Représentation du Parlement européen et de la Commission européenne en France.

Ce séminaire avait comme objectif d'interpeller les candidats français aux élections européennes sur les enjeux du Partenariat Euromed et de la Politique Européenne de Voisinage. Sophie DIMITROULIAS, déléguée de l'AFEM auprès du REF, a participé au comité de pilotage du séminaire et y a contribué par une communication sur la question de l'égalité des genres et des droits des femmes, publiée in Actes du Séminaire édités par le REF, 2009.

- L'AFEM a coorganisé le Séminaire National « *Egalité, parité, action* » du Réseau portugais des jeunes pour l'égalité qui en est membre, le 26 septembre 2009, à Lisbonne, avec la participation de représentant(e)s de différentes institutions publiques, associations nationales et expertes.

Le séminaire a soulevé des questions telles: quels sont les nouveaux chemins pour l'égalité aujourd'hui, quels sont les obstacles à la parité pour les postes politiques malgré la Loi sur la parité ? Quelles sont les meilleures voies d'action pour le changement et « le renforcement » des femmes ? Il a été organisé dans le cadre d'un projet de mentorat pour la

## **participation des jeunes femmes dans la vie politique, qui était financé par l'Union européenne**

Parmi les personnalités qui y sont intervenues: Jorge LACAO, Secrétaire d'Etat à la Présidence du Conseil des ministres, Jonge ORLANDO représentant de l'Institut de la Jeunesse, Manuela AGUIAR ancienne secrétaire d'Etat à l'immigration, Regina TAVARES DA SILVA, ancienne représentante du Portugal au Conseil de l'Europe, Ana COUCELLO, Présidente d'honneur et Sofia FERNANDES, Présidente de la Plateforme portugaise des droits des femmes et Vera MORENO, présidente du Réseau des jeunes. L'AFEM y était représentée par sa Présidente Teresa BOCCIA et sa vice-présidente portugaise Nelly JAZRA.

- **L'AFEM a coorganisé un cycle de séminaires et de Journées d'études auprès des jeunes étudiants, portant sur les enjeux de l'égalité des genres d'actualité européenne, en partenariat avec le Centre de Recherche-Urbanima de l'Université de Naples Federico II, avec le soutien de Plansud srl.** Ces événements introduits et animés par le Professeur Teresa BOCCIA –Présidente de l'AFEM, avec la participation de personnalité du monde académique et associatif, visaient le renforcement de l'éducation au processus électoral et notamment de l'égalité de participation des femmes et des hommes à la prise de décision, à l'occasion des élections européennes, et plus généralement l'information et sensibilisation sur les droits fondamentaux de dimension européenne:

**Cycle de séminaires à l'Université de Naples Federico II :** **a)** « Les femmes et les élections au Parlement européen », et « L'égalité entre les femmes et les hommes en Europe », du 19 avril 2009, par les Professeurs : Giovanna BORRELLO, de la Faculté de Philosophie, Federico II et Guglielmo TRUPIANO-Directeur Centre LUPT.; **b)** « Conciliation des temps pour l'égalité professionnelle » du 21 mai 2009, par le Professeur Fulvia D'ALOISIO, de la Faculté de Psychologie et Docteur Lia CACCIOTTOLI, Présidente D&G; **c)** « L'égalité entre Femmes et Hommes pour la démocratie européenne », du 29 juin 2009, par le Docteur Luisa MENNITI, du Service droit de femme de la Ville de Naples et le Professeur Carmen CIOFFI de l'Université de Naples.

**Cycle de Journée d'Etudes :** **a)** « Les droits des femmes et les indicateurs du développement durable en Europe », du 18 septembre 2009, dans les locaux de Plansud, avec les interventions du Professeur Mario COLETTA, de l'Université de Naples, Dr. Annalisa ROCCIA, économiste à Plansud, et Professeur Salvatore Farace, de l'Université de Salerno; **b)** « La conciliation de la vie professionnelle et familiale en Italie et en Europe? Temps de vie et temps des villes », du 15 octobre 2009, à l'Université Federico II, avec les interventions de : Professeurs Antonio ACIERNO, et Carmen CIOFFI, et Dr. Angelo Mazza, chercheur, de l'Université di Naples; **c)** « Femmes, migrations et droits, du 29 octobre 10 2009, avec les interventions de : Professeurs Guglielmo TRUPIANO, Directeur LUPT, et Isabella MARTUSCELLO de l' Université de Naples.

- **L'AFEM a organisé le Séminaire européen «L'égalité de genre dans le cadre de la nouvelle législature européenne, enjeux d'avenir regards croisés», en partenariat avec le Bureau d'information du Parlement européen pour la France et le soutien du Gouvernement français - Ministère du Travail - Service des droits des Femmes et de l'Egalité, le 30 novembre 2009, à Paris, au Bureau du Parlement européen.**

Ce séminaire réunissant des associations membres et partenaires ainsi que des chercheurs des pays où l'AFEM est implantée, avait pour but l'information, la concertation et le débat sur les politiques d'égalité des genres au niveau européen et national et plus généralement sur les enjeux d'actualité relatifs aux droits fondamentaux dans le cadre de la nouvelle législature européenne à l'issue des élections de 2009. Il a constitué une occasion d'information sur l'action du réseau de l'AFEM en Europe méridionale, d'échange de bonnes pratiques et de préparation d'actions conjointes, à la veille de l'Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (2010) et de la célébration de Conférence de Pékin +15.

Parmi les personnalités qui y sont intervenues : Alain BARRAU, Directeur du Bureau d'Information du Parlement européen pour la France, Alain KURKDJIAN, Directeur adjoint du Service des Droits des Femmes (France), Sophia KOUKOULIS-SPILIOTOPOULOS, Membre du Conseil d'administration de l'Agence des droits fondamentaux de l'UE, membre du Conseil

d'administration de l'AFEM, Iamvi TOTSI, Vice-Présidente de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe, Catherine Sophie DIMITROULIAS, en sa qualité de Membre du Bureau de la Conférence des OING, Administratrice de la Plateforme Euromed, et Vice-présidente grecque de l'AFEM. L'AFEM était également représentée par Sylvie ULRICH, Présidente d'honneur, Teresa BOCCIA, Présidente, Nelly ZAZRA, Vice-présidente portugaise, Sofia FERNANDES, Présidente de la Plateforme portugaise pour les droits des femmes, qui ont rendu compte de leurs actions dans le cadre de leur mandats respectifs.

### **3.5 - CONTRIBUTION AUX ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS PAR LES INSTITUTIONS DE L'UE**

**L'AFEM a participé régulièrement aux réunions de la Commission des droits des femmes du Parlement européen et à celles du Comité consultatif égalité des chances entre les femmes et les hommes, ainsi que aux événements ci-après suivis par Nelly JAZRA :**

- **Audition publique sur le « Congé de maternité, de paternité et congé parental », organisé par la Commission des droits des femmes du Parlement européen, le 19 janvier 2009.** L'AFEM a participé à cette audition visant à recueillir l'opinion d'experts dans ce domaine en vue de l'élaboration du rapport de cette Commission sur la révision de la directive 92/85/CEE (rapporteur est la Vice-présidente de cette commission Edith ESTRELA), en présence du Commissaire de l'emploi et des affaires sociales Vladimir SPIDLA, et des représentants de la présidence tchèque de l'UE, du Ministère portugais de l'emploi Fatima DUARTE, de Business Europe Hadi LOUGHEED, ainsi que de la Confédération européenne des syndicats et de l'ILO, Catelene PASSHIER.
- **Conférence « Briser les stéréotypes », organisée par l'Organisation Internationale du Travail, Eurochambres et la Commission européenne, le 27 novembre 2008, au Parlement européen, suivi d'un séminaire le 23 novembre 2009 au Comité économique et social européen.** L'AFEM a participé à cette conférence et à ce séminaire lors desquels ont été présentés les résultats et conclusions finales d'un projet cofinancé par la Commission européenne dans le cadre du Programme égalité des chances, sur le thème des stéréotypes, en présence de représentants de différents pays, petites et moyennes entreprises et ONG, ainsi que de la Commission européenne, représentée par Belinda PYKE, directrice à la DG Emploi.

### **3.5 - CONTRIBUTION A L'ACTIVITÉ DES ONG EUROPÉENNES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE**

**L'AFEM a contribué aux travaux des plateformes européennes d'organisations dont elle est membre ou partenaire, notamment:**

#### **1) MOUVEMENT EUROPÉEN INTERNATIONAL**

**L'AFEM est depuis le 26 janvier 2007 membre du Mouvement Européen International (MEI), dont elle a suivi les travaux depuis 2003 en tant qu'organisation observatrice, participant régulièrement au Conseil fédéral du MEI et apportant sa contribution aux travaux de ses Commissions permanentes. Sophie DIMITROULIAS est déléguée de l'AFEM auprès du MEI.**

Le MEI est une organisation internationale indépendante ayant pour objectif de contribuer à l'établissement d'une Europe fédérale et unie, fondée sur le respect des droits humains fondamentaux, la paix, et les principes démocratiques de liberté, de solidarité, et de participation des citoyens. Il est composé de 41 conseils nationaux (25 pays de l'UE et 10 autres pays) et de 21 organisations membres, et réunit des représentants d'associations, partis politiques, entreprises et syndicats.

**L'AFEM a participé et apporté sa contribution en 2009 aux événements suivants:**

- **au Congrès d'Alicante « Dialogue Sud-Nord sur la Méditerranée. Pour une vision commune du futur », sur le thème de l'éducation et des migrations, organisé par le MEI, le Comité du Suivi du Congrès d'Alger, la Bibliothèque d'Alexandrie et les Comités Nationaux, les 19- 20- 21 Novembre 2009.** Elle y était représentée par sa Vice-présidente espagnole Covadonga NAREDO CAMBLOR, qui y a diffusé ses positions sur ce thème.
- **au Conseil des membres du MEI qui s'est tenue à Bruxelles le 11 décembre 2009, y étant représentée par sa Vice-présidente portugaise Nelly JAZRA, qui a participé à la session plénière et aux Commissions de travail du MEI, nouvellement instituées.**

## **2) FORUM PERMANENT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE**

**L'AFEM est représentée par Nelly JAZRA, aux réunions régulières du Forum Permanent de la Société civile, qui est membre du Groupe de liaison du Comité Economique et Social Européen avec la Société Civile. Elle a contribué activement aux divers travaux et initiatives du Forum en 2009, notamment à la :**

- **Réunion de réflexion sur les Biens communs et droits collectifs organisée le 19 octobre 2009, à Bruxelles, au Comité économique et social européen, avec la participation de nombreuses organisations de la société civile, afin d'initier un inventaire critique des biens communs et droits collectifs tels qu'ils sont présentés dans les traités européens et internationaux, et d'articuler cela avec l'agenda des institutions européennes ; notamment dans le cadre de la préparation d'une stratégie intégrée «Europe 2020», qui fusionnerait les objectifs de compétitivité et de développement durable. L'AFEM a également participé à la sa réunion du Forum le 25 novembre qui a désigné un comité de pilotage et prévus des groupes de travail pour piloter ce projet.**

## **3) PLATEFORME DES OING DU SECTEUR SOCIAL**

**L'AFEM a suivi les travaux et événements organisés par la Plateforme dont elle est membre associé, notamment la :**

- **Conférence débat organisée par le Groupe de contact de la société civile sur l'approche genrée du Budget en tant qu'« un instrument pour une bonne gouvernance », organisée le 19 janvier 2009 au siège de la Plateforme sociale, sous la présidence de Mary Collins, Secrétaire générale du Lobby européen des femmes (LEF), avec la participation des ONG européennes, membres de la Plateforme sociale. L'AFEM était représentée par Nelly JAZRA. Cette conférence s'inscrivait dans le contexte des orientations de la Commission suite à sa communication qui a lancé ce principe et son application dans le cadre de la consultation publique sur le budget 2008-2009 (Budget review SEC (2007) 1188 final). La DG Budget a également entrepris une étude de faisabilité sur cette question.**

## **4) LOBBY EUROPEEN DES FEMMES**

**L'AFEM a participé au Séminaire Pekin+15 : défis pour les droits des femmes en Europe Séminaire organisé par le Lobby européen des femmes, à Bruxelles, le 15 octobre 2009, où elle était représentée par Nelly JAZRA.**

## **5) FONDATION SCHUMAN**

**L'AFEM a participé au Séminaire « L'Europe au Féminin : pour une vraie parité » organisé par la Fondation Robert Schuman, le 19 novembre 2009 à Bruxelles, au Parlement européen, où elle était représentée par Nelly JAZRA. (voir ci-dessus).**

## **6) EUROPEAN CITIZENS ' CONSULTATION 2009**

**Résultats de la consultation des citoyens, le 11 mai 2009 au Palais D'Egmont à Bruxelles. L'AFEM a participé à cette assemblée réunissant 150 citoyens, organisée par European Consortium Partners avec l'appui de la Commission Européenne (DG communication) en présence de diverses ONG et des Présidents des institutions européennes et des Groupes politiques du Parlement européen. 15 recommandations ont été retenues concernant les domaines suivants : changement climatique, santé, éducation, code commun du travail, convergence des systèmes de sécurité sociale, de la détection des crimes et de la lutte contre la drogue, code de bonne conduite des politiciens et des fonctionnaires, une régulation des marchés financiers. Elle était représentée par Nelly JAZRA.**

## **4. ACTIVITÉS DANS LE CADRE DU PARTENARIAT EUROMED**

---

**4.1 - L'AFEM participe depuis 1995 aux Fora Civils Euromed réunis dans le cadre du processus de Barcelone, et notamment aux derniers fora qui se sont tenus à Naples (novembre 2003), à Luxembourg (avril 2005), à Marrakech (novembre 2006) et à Marseille (octobre 2008).**

**4.2 - L'AFEM est la seule fédération européenne d'associations féminines qui est membre fondateur la Plateforme Non Gouvernementale Euromed, instituée avec le soutien de la Commission européenne depuis 2005 et officiellement reconnue par les Chefs d'États et de Gouvernement des 43 États partenaires du Partenariat Euromed. L'AFEM est élue depuis novembre 2007 au Conseil d'Administration de la Plateforme, où elle siège étant représentée par Sophie DIMITROULIAS (déléguée titulaire) et Catherine BIRABEN (déléguée suppléante).**

**L'Assemblée générale de la Plateforme réunie à Istanbul, les 19 et 20 décembre 2009, ayant procédé aux élections pour le renouvellement partiel du Conseil d'administration, y a réélu l'AFEM représentée par Sophie DIMITROULIAS (déléguée titulaire) et Teresa BOCCIA (déléguée suppléante) pour un mandat de 4 ans.**

La Plate-forme Euromed est le plus important regroupement d'acteurs de la société civile issus de l'ensemble de la région réunis autour d'une charte de valeurs et de principes universels, dont fait partie intégrante l'égalité entre femmes et hommes. La Plate-forme est composée de réseaux, de fondations et d'organisations non gouvernementales internationales ou régionales, de réseaux thématiques euro-méditerranéens, de réseaux thématiques régionaux, de réseaux locaux et sectoriels, de plateformes nationales et réseaux nationaux, qui agissent sur le terrain de la défense des droits de la personne, de la démocratie, de la paix et de la prévention des conflits, des migrants, de la sauvegarde de l'environnement, de l'égalité entre hommes et femmes, du développement durable, de la promotion des droits économiques et sociaux, de la culture etc.

**4.3 - L'AFEM contribue ainsi aux mobilisations conjointes des organisations régionales de la société civile des deux rives de la Méditerranée pour la défense et promotion des valeurs et droits universels fondamentaux, conformément aux obligations qui découlent des Traités internationaux et européens, ainsi qu'au processus de consultation de la société civile par les instances politiques du Partenariat.**

**4.4 – L'AFEM a participé aux réunions du Conseil d'administration de la Plateforme qui se sont tenues en 2009 successivement à Casablanca et à Istanbul. Elle a apporté sa contribution aux travaux, campagnes d'interpellation et événements de la Plateforme Euromed, et représenté la Plateforme aux événements organisés par les institutions publiques européennes et internationales et nationales, notamment:**

- **Au « Brainstorming Meeting On the consequences of the war in Gaza in the relations among and within societies in the euromediterranean region », coorganisé par la Fondation Anna Lindh et l'Alliance des Civilisations, le 3 février 2009, à Paris, au Centre Culturel de la Fondation Gulbenkian.** Sophie DIMITROULIAS participant à la délégation de la Plateforme Euromed est intervenue pour souligner les violations flagrantes des droits fondamentaux des femmes dans le cadre des conflits armés.
- **A la Conférence « Dialogues in the Western Mediterranean, Regions and civil society towards decentralised cooperation and participatory democracy » organisée sous le haut patronage du Président de la République Italienne, par la Commission européenne (Représentation en Italie), le Gouvernement et l'Assemblée régionale de la Région Ligurie, 13-14 mars 2009, Gênes.** Sophie DIMITROULIAS participant à la délégation de la Plateforme Euromed y a présenté une communication sur le thème Pour une politique d'égalité réelle des genres dans le Partenariat Euromed : les exigences de la société civile, et a contribué à la rédaction des conclusions de l'atelier « Participatory, local and egalitarian democracy: strengthening freedoms of expression and association as well as equal opportunities for women and men ».
- **A la Conférence « Gender Equality in the Euro-Med Region: From Plan of Action to Action? » organisée par le Réseau Euro-méditerranéen des Droits de l'Homme et la Plateforme Euromed, avec le soutien de la Commission européenne, 24-25 octobre 2009,**

**Istanbul.** Sophie DIMITROULIAS participant à la délégation de la Plateforme Euromed, y a présenté une communication en atelier sur le rôle de la société civile représentée au sein de la Plateforme en tant qu'acteur de promotion de l'égalité des genres et des droits des femmes dans le Partenariat Euromed, et a contribué à la rédaction des Recommandations finales de la Conférence. L'AFEM a adressé ces Recommandations auprès des autorités publiques du Partenariat Euromed des pays où elle est implantée.

- **A la 2ème Conférence Ministérielle de Marrakech sur le renforcement du rôle des femmes dans la société, du 12 -14 novembre 2009.** Sophie DIMITROULIAS a participé à la délégation de la Plateforme Euromed représentant la société civile des 43 pays partenaires qui est intervenue en session plénière conclusive en la personne de son Président Abdelmaksoud RACHDI. Elle s'est entretenue avec les représentants des gouvernements des Etats partenaires, pour défendre les recommandations précitées.

L'AFEM a également contribué à la publication des Actes du Forum civil Euromed 2008, avec le soutien de la Commission européenne (en français traduit en anglais et en arabe), Paris, Ed. Plateforme Non Gouvernementale Euromed, 2009.

**4.5 - La Coordination de l'AFEM pour la France a participé activement au processus de constitution du Réseau Euromed France (REF), lancé en 2005,** étant représentée par Sophie DIMITROULIAS.

Ce réseau national multisectoriel, représente les associations françaises auprès de la Plate-forme Non Gouvernementale Euromed, et a vocation à faire entendre auprès des autorités politiques françaises, la voix de la société civile notamment en matière de défense des droits fondamentaux dans le cadre du PEM-UPM.

Elle a participé aux réunions bimensuelles du Réseau en 2009, et a contribué au comité de pilotage de ses travaux et initiatives, notamment à l'organisation du :

- **Séminaire National «Politiques européennes en région Euro-méditerranéenne : Défis actuels et enjeux d'avenir», organisé par le Réseau Euromed France (R.E.F), en partenariat avec le Comité pour les Partenariats avec l'Europe Continentale (PECO), avec le soutien du Ministère français des Affaires Etrangères et Européennes, 12 mai 2009, Paris, Bureau de la Représentation du Parlement européen et de la Commission européenne en France (v. supra).**

**La Coordination de l'AFEM pour la France a été élue par l'Assemblée constitutive du REF, réunie le 25 novembre 2009, au conseil d'administration du REF. La déléguée de l'AFEM, Sophie DIMITROULIAS a été élue Vice-présidente par le conseil d'administration du REF.** L'AFEM est également représentée auprès du REF par Sophie WANHICH, membre. Esther FOUCHIER, fondatrice du Forum Femmes Méditerranée et membre du Conseil d'administration de l'AFEM a également été élue au conseil d'administration du REF où elle représente le F.F.M.

**4.6 - L'AFEM soutien également l'activité d'autres réseaux de la société civile. L'AFEM a participé à cet effet:**

- **à la «Troisième Réunion nationale des associations de promotion des droits des femmes migrantes », organisée par le Forum Femmes Méditerranée (membre de l'AFEM), en partenariat avec la Coordination Française du Lobby Européen des Femmes (C.L.E.F) et Le Lobby Européen des Femmes (LEF), le 20 novembre 2009, à Marseille, à l'Hôtel de Région.** Cette réunion était suivie par Gwendoline RICHEZ, chargée de mission du Réseau Euromed France.

v. également la contribution de Sophie DIMITROULIAS à la publication des Actes de la «Deuxième Réunion nationale des associations de promotion des droits des femmes migrantes », organisée par le Forum Femmes Méditerranée (F.F.M), en partenariat avec la Coordination Française du Lobby Européen des Femmes (C.L.E.F) et Le Lobby Européen des Femmes (LEF), 28 novembre 2008, Marseille, Hôtel de Région (v. Actes édités par le F.F.M, 2009).

## 5. ACTIVITÉS DANS LE CADRE DU CONSEIL DE L'EUROPE

---

En sa qualité d'OING dotée de statut participatif auprès du Conseil de l'Europe depuis 2001 (CoE), l'AFEM est élue membre de la Commission permanente, représentant la Conférence des Organisations Internationales Non Gouvernementales (OING), un des 4 piliers de l'organisation, où elle a été représentée par Sophie DIMITROULIAS, déléguée titulaire (mandat de janvier 2006 à janvier 2012).

L'AFEM est habilitée à présenter des réclamations collectives pour violation de la Charte Sociale européenne pour la deuxième fois consécutive en mai 2006 et jusqu'en 2010.

Elle œuvre constamment pour la défense, la promotion et application effective dans les Etats membres des valeurs et droits fondamentaux consacrés par la CEDH (v. [www.coe.int/ong](http://www.coe.int/ong)).

**5.1 - L'AFEM a contribué à l'élaboration du nouveau Règlement amendé de la Conférence, en vigueur depuis janvier 2009, en qualité de membre du Groupe de travail en charge des amendements relatifs aux Groupes transversaux de la Conférence des OING, mandaté par la Présidente sortante de la Conférence Annelise OESCGHER.**

**5.2 - La candidature présentée par l'AFEM dans le cadre de la campagne officielle pour les élections des membres du Bureau de la Conférence des OING, a abouti avec succès à l'élection de sa déléguée Sophie DIMITROULIAS siégeant à titre individuel au Bureau (organe exécutif de la Conférence), en qualité de rapporteur (en 4ème position sur 15 candidatures) pour un mandat de 3 ans, par les organisations membres de la Conférence réunies en session plénière, le 28 janvier 2009.** En cette qualité Sophie DIMITROULIAS a participé aux réunions régulières du Bureau, tenues à Strasbourg et à Paris, et contribué à ses tâches (qui consistent notamment en l'organisation des travaux des sessions plénières quadri-annuelles de la Conférence, la coordination de ses Commissions et Groupes transversaux, la mise en œuvre des décisions de la Conférence et de la politique de communication interne et externe, la représentation dans le cadre des événements organisés par le CoE et auprès des institutions de l'UE).

Elle a été chargée par le Bureau de :

- la procédure de l'octroi et du retrait du statut participatif des OING auprès du COE ;
- la rédaction de l'Accord de coopération entre la Conférence des OING et le Centre pour l'interdépendance mondiale (Centre Nord Sud) du Conseil de l'Europe ;
- la représentation de la Conférence à la Deuxième rencontre de la Plateforme des droits fondamentaux, de l'Agence des droits fondamentaux de l'UE, les 5 - 6 mai 2009, à Vienne, où elle est intervenue dans le cadre des groupes de travail et en session plénière.

**5.3 - L'AFEM est intervenue activement aux sessions plénières quadri-annuelles de la Conférence des OING (janvier, avril, juin, octobre 2009), étant représentée par sa déléguée titulaire. Des jeunes membres et sympathisants de l'AFEM, y ont participé, notamment Cyril MARSAUD.**

**5.4 - L'AFEM a contribué aux réunions et travaux réguliers des Commissions et Groupes transversaux nouvellement institué par la Conférence en octobre 2008 dans le cadre de la restructuration de ses travaux.**

Au sein du Groupe transversal « L'Europe et les enjeux mondiaux », la déléguée de l'AFEM a été chargée de l'animation d'un Groupe de travail sur « Les enjeux Nord-Sud ».

Au sein du Groupe transversal « Egalité entre femmes et hommes », elle est membre du groupe ad-hoc chargé de préparer l'avis de la Conférence dans le cadre de l'élaboration de la Convention du CoE sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique.

Au sein de la Commission Droits de l'Homme, elle est coresponsable du sous-groupe de travail sur le thème Femmes et Religions.

**5.5 - L'AFEM a activement pris part aux événements thématiques, ad hoc, organisés par la Conférence des OING et les autres piliers du CoE, à l'occasion des sessions plénières à Strasbourg et dans les États membres du CoE, notamment à l'occasion de la célébration du 60<sup>ème</sup> anniversaire du CoE :**

- à la Conférence « **Gender Equality – necessary basis for the development of civil participation and adequate decision making** », coorganisée par **Union of Soldiers Mothers Committees** avec les soutiens de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe, le **18 mai 2009**, à Moscou. Sophie DIMITROULIAS y a représenté la Conférence des OING, a présenté une communication sur le thème *The problems of international involvement in advancing gender equality principles for Human rights protection* et a contribué à la rédaction des conclusions finales de la Conférence.
- à la Conférence « **Quel avenir pour l'idéal démocratique et des droits de l'homme en Europe? Le rôle du Conseil de l'Europe** », organisée dans le cadre de la célébration du **60<sup>ème</sup> anniversaire du CoE**, par l'Assemblée parlementaire du CoE, le **11 septembre 2009**, à Paris, à l'Assemblée Nationale. Sophie DIMITROULIAS y a représenté la Conférence des OING et est intervenue en session conclusive, pour souligner la nécessité de renforcer la coopération avec la société civile, en tant que mission essentielle du Conseil de l'Europe.
- à la **Cinquième session du Forum pour l'avenir de la démocratie du Conseil de l'Europe** sur le thème « **Systèmes électoraux : renforcer la démocratie au 21<sup>e</sup> siècle** », qui a eu lieu du **21 au 23 octobre** à Kiev, en Ukraine, avec la participation de **400 parlementaires, hauts fonctionnaires, représentants de collectivités locales et régionales, membres d'ONG, universitaires et experts** L'AFEM y a été représentée par la Plateforme portugaise pour les droits des femmes qui assure la Coordination nationale au Portugal, en la personne de Vera FONSECA.
- à la **Conférence jointe de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et l'Union Interparlementaire** sur le thème « **Migrations et violences à l'encontre des femmes** », les **10 et 11 décembre 2009**, à l'Assemblée nationale, à Paris. Sophie DIMITROULIAS y a représenté la Conférence des OING.

## 6. ACTIVITÉS DANS LE CADRE DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

L'AFEM est accréditée à la Commission du Statut de la Femme (CSW), en sa qualité de membre de l'Alliance Internationale des femmes (AIF), élue au Conseil d'administration de l'AIF, où elle est représentée par Monique BOUAZIZ (administratrice). Elle représente l'Alliance notamment auprès de l'UNESCO.

L'AFEM a participé cette année à la **53<sup>e</sup> session de La Commission du statut de la femme, réunie de 2 au 13 mars 2009**, à New York au siège des Nations Unies, sur les thèmes du «partage égal des responsabilités entre femmes et hommes, y compris les soins dispensés dans le contexte VIH/SIDA », « la perspective de genre dans la crise financière » et l'examen « sans négociations » des progrès réalisés par les gouvernements sur le thème de la 50<sup>ème</sup> session : « participation égale des hommes et des femmes à la prise de décision à tous les niveaux ».

La déléguée de l'AFEM a participé aux ateliers préparés par l'Alliance Internationale des Femmes et la Clef « sur le changement climatique » et sur le projet de regard de femmes en vue de la création d'une maison de naissance en Cote d'Ivoire, avec 53 associations coopératives et des associations.

À l'approche des élections européennes le Lobby Européen des femmes et l'AFEM ont relancé la **campagne 50/50**, demandant que parmi les trois hauts postes de décision introduits par le traité de Lisbonne, il y ait une femme. L'AFEM a également poursuivi sa participation à la **campagne « GEAR » lancée l'an dernier au sujet des changements d'architecture prévus à l'ONU**, pour laquelle les ONG demandent un renforcement de tout ce qui concerne les femmes; l'assurance d'une implication importante de la société civile, ainsi qu'au moins une représentante des cinq régions du monde ( CCE, Asie-pacifique , Amérique Latine, Afrique, Antilles).

D'autre part la déléguée de l'AFEM a contribué régulièrement à la rédaction de la **Lettre d'Information de l'AIF** et a participé à la **réunion Internationale de l'AIF, en Suisse, en juin 2009**, qui a célébré le centenaire d'une association Suisse pour le droit des femmes et a été suivi d'une rencontre avec des associations ou des institutions s'occupant de ces droits (Berne et Genève).

**La déléguée de l'AFEM a participé au Forum des ONGs de Pekin +15, les 30 et 31 octobre 2009, et pris part à la préparation des ateliers qui seront mis en place lors de la 54<sup>ème</sup> Session de la Commission du Statut de la Femme du 1er au 12 mars 2010. L'AFEM a également participé au Forum des ONG «Durban II » à Genève, le 29 et 30 octobre 2009.**

**Dans le cadre de l'AIF, l'AFEM a participé à l'ensemble des événements organisés par l'Unesco et par la Conférence des OING de l'Unesco, à Paris, notamment :** la Conférence sur le thème de l'enseignement supérieur du 4 juillet, la Conférence Générale du 5 au 23 octobre 2009, l'Anniversaire de la déclaration des droits de l'Enfants du 25 novembre, ou la déléguée de l'AFEM a invité 19 enfants d'origine africaine; la Conférence des ONG du 30 novembre au 2 décembre 2009, sur le thème de la crise économique.

## **7. ACTIVITÉS DIVERSES**

---

**Les Coordinations de l'AFEM à l'échelle nationale, ont conduit durant l'année 2009 une riche activité d'information et sensibilisation, de formation, d'interpellation et de collaboration avec les pouvoirs publics dans le cadre de l'élaboration d'instruments législatifs.** Leurs positions et analyses portant sur l'actualité des droits des femmes et les actions et événements organisés dans chaque pays, sont relatés sur le site de l'AFEM. Elles ont apporté leur contribution à l'activité de l'AFEM à l'échelle européenne et diffusé l'information y relative auprès de leurs organisations affiliées, des décideurs politiques et du public.

**Afin de favoriser l'échange d'information et de bonnes pratiques et le développement de partenariats entre ses Coordinations nationales relatifs à leurs actions de terrain respectives, l'AFEM a initié en 2009 un programme de visites d'étude avec une première visite d'étude 2009 au Portugal « Regards croisés : à la découverte d'une capitale européenne », organisée par le Forum Femmes Méditerranée en collaboration avec la Plateforme portugaise pour les droits des femmes, Coordination Nationale Portugaise de l'AFEM, et le Réseau des jeunes pour l'égalité entre femmes et hommes, à Porto, du 18 au 25 octobre 2009. 20** adhérentes du Forum Femmes Méditerranée ont pu profiter d'un voyage à Porto afin de rencontrer des organisations de femmes et comparer la situation des femmes au Portugal avec celle en France, guidé par Marie Josée PUJOL administratrice et Esther FOUCHIER, fondatrice du FFM. Elles ont notamment rendu visite à la Commission pour la citoyenneté et l'égalité des genres, au Centre d'accueil des femmes victimes de violence et l'UMAR.

## **SYNTHESE**

---

**Durant l'année 2009, l'AFEM a poursuivi et développé sa stratégie coordonnée d'actions, dont l'objectif est de représenter et défendre les intérêts des femmes pour faire prévaloir leurs droits dans les pays membres de l'Union européenne (UE) et du Partenariat Euromed et dans un cadre transnational informer et sensibiliser à l'acquis européen et international en matière de droits fondamentaux des femmes ;** et ce avec la participation et contribution volontaire de ses membres individuels, associations et plateformes d'associations des pays de l'Europe méridionale et en partenariat plus large avec les associations de femmes des pays de l'autre rive de la Méditerranée.

**L'AFEM a pris une part active aux activités et événements organisés par les institutions et organes du Conseil de l'Europe (CoE), des Nations Unies (ONU), de l'Union européenne (UE), des autorités publiques nationales et des organisations de la société civile,** et poursuivi ses activités d'interpellation et de proposition sur les grands thèmes d'actualité internationale, européenne, et nationale, en sa qualité de membre élu: de la Commission permanente, organe représentant la Conférence des OING dotées de statut participatif auprès du COE, du Conseil d'administration de la Plateforme Non-Gouvernementale Euromed, du Conseil d'administration de l'Alliance Internationale des Femmes, et du Conseil d'administration du Réseau Euromed-France.

L'AFEM a apporté sa contribution à l'activité des plate - formes d'organisations européennes et nationales dont elle est membre : le Mouvement Européen International, la Plateforme Sociale, le Forum Permanent de la Société civile, etc.

**L'AFEM est membre de la Plateforme des ONG instituée par l'Agence des Droits fondamentaux de l'UE, depuis octobre 2008.**

**La candidature de l'AFEM à la fonction de Membre du Bureau de la Conférence des OING - 4ème pilier du Conseil de l'Europe, a abouti avec succès à l'élection de sa déléguée Sophie DIMITROULIAS par la Conférence en janvier 2009.**

**Les mandats nouveaux confiés à l'AFEM témoignent de sa notoriété et de la reconnaissance publique dont elle bénéficie en raison de sa compétence, expertise, représentativité et de sa capacité à mobiliser d'autres OING au niveau européen et national.**

**Le nombre de missions de représentation assurées par les membres du CA et leur contribution (communications, interventions) à des événements de première importance sur invitation officielle des institutions européennes et nationales, constitue également un indicateur de l'étendue de l'activité de l'AFEM et de sa reconnaissance publique.**

**Par ailleurs, l'activité de l'AFEM sur le plan quantitatif et qualitatif est attestée par :**

1. le nombre, la qualité et la représentativité des personnalités et organisations internationales et nationales qui ont soutenu par leur participation les événements organisés par l'AFEM,
2. le nombre d'actions réalisées par l'AFEM en partenariat avec d'autres ONG internationales et nationales et institutions académiques;
3. le nombre et l'importance des événements officiels organisés par les institutions publiques nationales auxquels l'expertise de l'AFEM a été sollicitée;
4. le nombre de visiteurs du site internet ;
5. le nombre de références aux actions de l'AFEM dans d'autres bulletins d'informations associatifs, sites internet, médias, et publications académiques spécialisées.

**En ce qui concerne le nombre approximatif de personnes et associations bénéficiaires (par type de publics), il convient de noter que :**

**a) les contributions de l'AFEM sur les thèmes susmentionnés ont été présentées à l'attention des parlementaires européen(ne)s et des autorités politiques des pays dans lesquels elle est implantée, et notamment aux Ministres compétents et aux ambassadeurs, représentants permanents de ces pays auprès de l'UE. Elles ont également été exposées dans le cadre du processus de consultation de la société civile par les institutions de l'UE (Commission européenne, Parlement européen, Agence des Droits fondamentaux de l'UE).**

**b) les associations qui en ont été bénéficiaires sont :**

1. les 413 Organisations internationales Non Gouvernementale (OING) des 47 pays membres du Conseil de l'Europe membres de la Conférence des OING du COE;
2. les 250 OING des 43 pays membres du Partenariat Euromed ayant participé au Forum civil Euromed ;
3. les associations féminines membres des Coordinations nationales de l'AFEM, du Réseau Euromed des Femmes, du Réseau de jeunes femmes Euromed Gender Connection, du Réseau de femmes immigrées coordonné par le Forum Femmes Méditerranée (membre de l'AFEM), de l'Alliance Internationale des Femmes.

*Rapporteuses Sophie DIMITROULIAS, Vice-présidente grecque de l'AFEM, et Nelly JAZRA, Vice-présidente portugaise de l'AFEM, sous la Présidence d'honneur de Sylvie ULRICH et la Présidence de Teresa BOCCIA.*

**Adopté par l'Assemblée générale de l'AFEM, réunie le 23 janvier 2010, à Paris.**

